

Commune
Opération
Date

REIGNIER-ÉSERY
Route du Foron
19/03/2024

74220

Envoyé en préfecture le 27/05/2024
Reçu en préfecture le 27/05/2024
Publié le
ID : 074-217402205-20240521-2024DELIB056-DE

DECOMPTE DEFINITIF SUR FONDS PROPRES - PROGRAMME 2018
OPERATION : Route du Foron

Voire Interlocuteur technique : Géraldine DELAVEAU
Voire Interlocuteur administratif : Lucio GALLET

Numéro d'opération : 17058				Opération : Route du Foron				
Code programme	Année de la demande d'intervention	N° de la demande d'intervention	Sous-opération	Nature	Montant réel HT des travaux	Montant réel HT des études	TVA totale	Montant réel TTC de la dépense (travaux et études)

Electrification								
M1R	17058	00	Basse tension Réseau		68 399,71 €	8 220,41 €	14 924,02 €	89 544,14 €
M1B	17058	01	Basse tension Branchement		18 576,61 €	1 780,71 €	4 067,46 €	24 404,78 €
				Sous-total	86 976,31 €	7 981,12 €	18 991,48 €	113 948,92 €

Eclairage public								
EP	17058	02	Eclairage Public - Génie civil et réseau		12 497,93 €	1 397,23 €	2 779,03 €	16 674,19 €
				Sous-total	12 497,93 €	1 397,23 €	2 779,03 €	16 674,19 €

Réseaux de Télécommunications								
OR	17058	03	Rétablissement réseau Orange		13 475,72 €	1 007,94 €	2 896,73 €	20 029,22 €
				Sous-total	13 475,72 €	1 007,94 €	2 896,73 €	20 029,22 €

Attention le montant suivant : 2 043,03 € (état aux travaux sous maîtrise d'ouvrage d'Orange est un montant sans TVA il ne figure pas dans les montants travaux HT)

TOTAL	112 948,97 €	10 386,29 €	24 667,24 €	150 652,33 €
--------------	---------------------	--------------------	--------------------	---------------------

REPARTITION DU FINANCEMENT							
Participation du SYANE				Participation de la commune			
Taux de participation	Participation sur montant réel total HT	TVA à charge du SYANE	Total SYANE	Taux de participation	Participation sur montant réel total HT	TVA à charge de la commune	Total commune

40%	29 948,05 €	14 924,02 €	44 772,07 €	60%	44 772,07 €	0,00 €	44 772,07 €
40%	8 194,93 €	4 067,46 €	12 202,39 €	60%	12 202,39 €	0,00 €	12 202,39 €
	37 982,98 €	18 991,48 €	56 974,46 €		56 974,46 €	0,00 €	56 974,46 €

FCTVA = 16,404 % du TTC							
30,00%	4 168,55 €	2 734,57 €	6 903,12 €	70%	9 726,61 €	44,46 €	9 771,07 €
	4 168,55 €	2 734,57 €	6 903,12 €		9 726,61 €	44,46 €	9 771,07 €

0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100%	14 483,66 €	2 896,73 €	20 029,22 €
	0,00 €	0,00 €	0,00 €		14 483,66 €	2 896,73 €	20 029,22 €

42 151,53 €	21 726,05 €	63 877,58 €	81 184,73 €	2 941,19 €	86 774,75 €
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	-------------------	--------------------

Taux de contribution au budget de fonctionnement à la charge de la commune (3 % du montant réel TTC de la dépense) :	4 519,57 €	dont :	3 418,46 €	sur les sous-opérations d'	Electrification,
			500,23 €	d'	Eclairage public,
			600,88 €	de	Réseaux de Télécommunications.

Le présent décompte de l'ensemble de l'opération réalisée par le SYANE au titre du programme Compte tenu de la déduction de la participation, il reste dû au SYANE par la collectivité la somme de :	2018 s'élève à la somme de :	155 171,90 Euros	au titre des travaux,
Acomptes versés par votre collectivité :	0,00 Euros	au titre de la Contribution au Budget de Fonctionnement - Titre 10	00/01/00
Il reste dû au SYANE la somme de	86 774,75 Euros	au titre de la Contribution au Budget de Fonctionnement	00/01/00
et de	4 519,57 Euros	au titre de la Contribution au Budget de Fonctionnement	

(La Contribution au Budget de Fonctionnement vous est refacturée indépendamment du solde de votre participation aux Investissements).